



CLUB PHILATELIQUE DE WAVRE.

BULLETIN PERIODIQUE

EDITEUR RESPONSABLE : G. OTTEN
24, RUE HAUTE
1300 WAVRE

N° 128 S E P T E M B R E 1978

Bulletin mensuel ne paraissant pas en
juillet et août.

.....

M..... et cher membre,

Nous serions très heureux de pouvoir vous
accueillir à la première réunion du club
pour la saison 1978-79. Elle se tiendra

le jeudi 21 septembre à 19 H 30 au local habituel "Café de la Paix"
place du Sablon à Wavre.

La soirée débutera par une séance d'échanges. Il y aura des carnets
à choix de notre club.

Les lots de la réalisation inter-membres (pages 3, 5 & 7) seront ex-
posés à partir de 19 H 30. La réalisation débutera à 20 H 30.

M P Jottard distribuera les nouveautés parues en et juillet et août.

M Jh Hoeyenbrugge donnera les billets de la tombola gratuite et ven-
dra les billets de la tombola payante.

Lots de la tombola payante

- Belgique Séries Solidarité de 1966 à 1972 Valeur : 735 Fr xxx
- Belgique BF 48 Belgica 72 Valeur : 200 Fr xxx
- Belgique 973 E Solvay feuille de 50 Valeur ; 350 Fr xxx
- Belgique Journées philatéliques Gand 1942 Valeur : 480 Fr xxx
- Vatican PA 62 Fresque de Michel-Ange Valeur : 25 Fr Fr xxx
- Italie Campione d'Italie 6-12 Valeur : 22,50 Fr Fr 0
- Allemagne occidentale B F 3 Adenauer Valeur : 12,50 Fr Fr xxx

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, nous vous prions
de croire, M..... et cher membre, en notre entier dévouement.

L E C O M I T E

NOUVEAUX CATALOGUES

L'édition 1979 du catalogue Yvert et Tellier paraîtra début septembre. Les membres du club pourront obtenir ces catalogues aux prix suivants :

Tome I (France)	210 Fr au lieu de 250 Fr
Tome II (Europe)	440 Fr au lieu de 545 Fr
Tome III (Outremer) A à H	260 Fr au lieu de 315 Fr
Tome IV (Outremer) I à Z	260 Fr au lieu de 315 Fr

soit au total 1.170 Fr au lieu de 1.425 Fr . Le gain total est donc de 255 Fr.....

L'édition 1979 du catalogue officiel de Belgique, Congo belge, Zaïre, Burundi et Rwanda, paraîtra le 8 septembre prochain.

Il sera entièrement en couleurs.

Sur recommandation de la Fédération royale des cercles philatéliques de Belgique, vous pourrez obtenir ce catalogue au prix de 175 Fr au lieu de 195 Fr soit une réduction de 20 Fr.

Les inscriptions pour ces catalogues peuvent se faire auprès du secrétaire : OTTEN Guy, rue haute, 24 1300 WAVRE Tél 010/22.25.12. On peut également verser à son Cpte 001-0023801-15 en mentionnant sur le talon les raisons du virement. Les inscriptions seront clôturées le jeudi 21 septembre à midi. Les catalogues seront distribués lors de la réunion de ce même jour à 19 H 30.

SERVICE "CIRCULATIONS"

Ce service est assuré désormais par M R Miroir de Limelette. Vous pouvez dès à présent lui transmettre vos carnets à choix lors des réunions du club ou chez lui : Avenue des sortiers, 109 à 1342 Limelette. Ceux qui désirent s'inscrire à cet intéressant service peuvent également s'adresser à M Miroir. Des nouveaux cachets ont été faits. Prix du cachet : 120 Fr somme remboursée lors de la restitution du dit cachet. Signalons encore que les carnets à choix vierges sont vendus au prix de 20 Fr pièce.

JOURNEE D'ECHANGES

La quatrième Journée d'échanges organisée par notre club se tiendra le dimanche 15 octobre prochain, en la salle des fêtes de l'Hôtel de ville.

Une très belle affiche en quatre couleurs a été éditée pour annoncer ce cette journée. Vous pouvez en obtenir chez le secrétaire ou lors de la réunion du 21 septembre. Si chacun pouvait placer quelques affiches dans des lieux très visibles cela nous aiderait beaucoup. Bien merci d'avance.

- 3 -
 REALISATIONS INTER MEMBRES DU
 JEUDI 21 SEPTEMBRE 1978

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjugés à
1	Belgique	18;46;213 sur lettres	0		65	
2		30 (5 lettres)	0		70	
3		60 sur lettre	0		45	
4		58;74 (8 lettres)	0		75	
5		71 & 73 sur lettre	0		80	
6		137;138;139;140 (10 lettres)			55	
7		189; 220 (2 Lettres)			120	
8		entre 317 & 322A (6 lettres)			240	
9		545 sur lettre	0		50	
10		546,555,55A sur lettre	0		150	
11		entre 547 & 553A (2 lettres)			150	
12		753 & 754 sur lettre	0		100	
13		446 & 938 (2 lettres)	0		75	
14		878 sur lettre			250	
15		Pubs 37 sur lettre			200	
16		Tête-bêche 279a,282a sur lettre			90	
17		Griffe Déposé guichet sur lettre			100	
18		8 griffes et oblitérat sur 8 lettres			100	
19	France	21 sur lettre			80	
20		828 & 940	FDC		200	
21	Congo belge	367-71	xxx	100	50	
22	Sud Kasai	25-28	0	65	30	
23		29	xxx	325	170	
24		18	0	150	75	
25		16-17	xxx	40	25	
26	Katanga	40-49	xxx	70	50	
27		4-5	xxx	700	350	
28	Ruanda-Urundi	217-8;224;225-30	xxx	78	35	
29	France	210-15	0	15	60	
30		291-93	0	24,75	99	
31		294	0	22,5	90	
32		296-7	0	8,5	34	
33		299-305	0	20	80	
34		322-27	0	30	120	
35		337-8;341-2	0	11,35	45	
36		339-40	0	18	72	
37		343-44	0	18	72	
38		345-47	0	18	72	
39		356-58	0	9	36	
40		396	0	12	48	
41		397;400;419;426	0	12,5	50	
42		442;445;458;465	xx	13,5	54	
43		540-1;543-5	xx	11,9	48	
44		572-75	xx	10	40	
45		Katanga	1-3 (6)	xxx	150	75
46	5 (6)		xxx	2100	1000	
47	Congo belge	365-6 (6)	xxx	120	60	
48		287A (6)	xxx	60	30	
49	Belgique	1170 (4)	xxx	112	56	
50		1169(4); 1259 (4)	xxx	80	40	
51		1345(4); 1346(4)	xxx	68	34	
52		1328(4);1384(4)	xxx	78	39	
53		1328(4); 1344 (4)	xxx	64	32	
54		1286	xxx	75	38	
55		1333 (6); 1384(6)	xxx	78	40	

+++++
+ LES NOUVEAUX TIMBRES SUISSES +
+++++

Le 14 septembre, les postes fédérales suisses émettront deux séries de timbres-poste spéciaux. La première est consacrée à la "Sécurité au travail"; la deuxième à des "Portraits".

Sécurité au travail

En dépit d'intenses efforts dans la domaine de la prévention des accidents, le nombre des accidents de travail et des maladies professionnelles est encore très élevé en Suisse. Par letruchement d'une série de trois timbres, la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents (CNA) souhaiterait en conséquence rappeler l'un de ses objectifs majeurs, la sécurité au travail, et éveiller plus encore l'intérêt de la population pour ce problème. Les timbres expressifs créés par le graphiste Beat Mäder, de Zimmerwald, mettent en évidence la protection du travailleur dans l'industrie des machines, dans l'industrie chimique et dans l'industrie du bâtiment, et montrent les équipements correspondants. Tous les timbres sont disposés en damier sur une feuille.

40 cts Travailleur portant des lunettes de protection, partie d'une machine

40 cts Travailleur portant un appareil respiratoire, industrie chimique

40 cts Travailleur portant un casque de protection, échafaudage.

Portraits

20 cts Abbé Joseph Bovet - François Joseph Bovet vit le jour le 7 octobre 1879 dans le village fribourgeois de Sâles, en Gruyère. Très tôt mûrit chez l'écolier fort doué pour la musique le désir de devenir prêtre. Après son ordination en 1905, un premier poste de vicaire conduisit le jeune ecclésiastique à Genève. Pourtant, trois ans plus tard déjà il était nommé professeur de chant au séminaire pour instituteurs de Hauterive près de Fribourg. En tant que directeur de plusieurs chœurs, parmi lesquels le "Groupe choral fribourgeois", dont il était le co-fondateur, et "Les Pinsons" (choeur de garçons), l'abbé Bovet, qui avait été appelé en 1923 au poste de maître de chapelle de la cathédrale de Saint-Nicolas à Fribourg, consacra particulièrement son talent au chant populaire et choral. Cela n'empêcha pas celui qui fut souvent appelé "le père des chanteurs" de toujours trouver le temps d'écrire ses propres compositions; on lui doit de la musique religieuse et des chorals, ainsi que des chœurs et des chansons populaires pleines de fraîcheur; son "Vieux chalet" a fait le tour du monde. S'étant fixé en 1948 pour des raisons de santé sur les bords du Léman, l'abbé Bovet mourut le 10 février 1951 à Clarens.

(suite page 6)

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	adjugés à	
56	Belgique	1336(6); 1359(4)	XXX	82	41		
57		1340-41(6)	XXX	60	30		
58		1347 (4)	XXX	80	40		
59		1284(6)	XXX	72	35		
60		1285(6)	XXX	60	30		
61		1372-3 (3)	XXX	105	50		
62		1349-50 (3)	XXX	75	35		
63		1290-92 (3)	XXX	60	30		
64		1374-80 (3a)	XXX	195	100		
65		1342-43 (6)	XXX	60	30		
66		1263 (4)	XXX	64	30		
67		1281-83 (3)	XXX	60	30		
68		1269-70 (6)	XXX	60	30		
69		1360-62 (4)	XXX	60	30		
70		1360-62 (6)	XXX	90	45		
71		1351 (6); 1384 (4)	XXX	56	28		
72		1313-14 (4)	XXX	80	30		
73		1374-80 (4)	XXX	260	130		
74		1369 (6)	XXX	90	45		
75		1369 (4)	XXX	60	30		
76		1315-17 (4)	XXX	80	40		
77		1315-17 (6)	XXX	130	60		
78		1367 (6)	XXX	60	30		
79		1172-1173A (6)	XXX	750	375		
80		1172-1173A (6)	XXX	750	375		
81		1172-1173A (6)	XXX	750	375		
82		France	1492-94	XXX	8	30	
83		Italie	divers	XXX	30	95	
84		France	divers	XX/XXX	226	300	
85		Luxembourg	divers	XXX	70	30	
86		Suisse	divers	XXX	43	75	
87		Belgique	68-70; 189	XX	645	100	
88			180 (2)	XXX	300	125	
89			1233-38	XXX	250	100	
90			1243-45	XXX	120	45	
91			1255-58	XXX	115	40	
92			1272-77	XXX	130	55	
93			1269-70; 1290-2; 1284	XXX	45	15	
94			1239; 1269-70; 1284; 1395	XXX	45	15	
95			1488-90; 1496-7	XXX	77	25	
96			1492-95	XXX	95	35	
97			1498; 1500-04	XXX	67	25	
98			1505-07	XXX	65	25	
99			1510-13	XXX	86	35	
100			1519-22	XXX	100	40	
101			1514-17	XXX	55	15	
102			1523-5; 1536-8	XXX	68	20	
103			1532-35	XXX	120	45	
104			Europa 62; 67; 69 à 72	XXX	200	70	
105			Taxe 1-10 Eupen Melmédy	XX	1275	350	
106			Colis postaux 41 ND(C)	XXX	70	20	
107			divers	XX/XXX		50	
108			BF 35	XXX	30	20	
109			BF 38	XXX	45	30	
110			BF 39	XXX	70	25	
111		Congo belge	270-3	XX	100	100	
112		Pologne	878-80	O	10	20	
113		Tchécoslovaquie	1731-34	O	6,7	25	
114		Nations-Unies	peinture Chagall	XXX		20	

(Suite de la page 4)

40 cts Henri Dunant - Henri Dunant né à Genève le 8 mai 1928, parcourut en tant que jeune commerçant toute l'Europe pour sa société financière et industrielle. Il fut ainsi le témoin en 1859 des souffrances des blessés sur le champ de bataille de Solferino. Sans relâche, il tenta de gagner les chefs d'Etat à son idée : déclarer neutres et protéger les blessés, les lazarets et tous ceux qui s'y dévouent. En 1863-64 la "Convention de Genève", ainsi qu'on la nomma, put enfin être signée tout d'abord par 16 Etats; la Croix-Rouge internationale était ainsi fondée. Tout à sa haute tâche humanitaire, Dunant avait négligé ses propres affaires; l'effondrement était inévitable. Appauvri et déçu, il quitta sa ville natale et voyagea sans but à travers l'Europe jusqu'au moment où il trouva à Heiden, au-dessus du Bodan, un havre de paix. Les années de pauvreté furent suivies d'une tardive reconnaissance de ses mérites, qui se concrétisa par la remise du Prix Nobel de la Paix en 1901. Le grand philanthrope mourut très âgé en 1910, dans son lieu d'asile Heiden.

70 cts Carl Gustav Jung - Né le 26 juillet 1875 à Kesswil en Thurgovie, Carl Gustav Jung passa le temps de sa scolarité et de ses études à Bâle où sa famille s'était fixée en 1879. Après avoir obtenu le diplôme de médecin, il pratiqua de 1900 à 1909 à la clinique psychiatrique de l'Université de Zurich; il donna en outre, des cours sur les psychonévroses et sur la psychologie jusqu'au moment où, en 1913, son cabinet de consultation privé à Küsnacht l'accapara complètement. C'est à cette époque aussi qu'eurent lieu ses rencontres avec Freud. Des voyages d'études en Afrique, en Asie et en Amérique, ainsi que des conférences dans les universités les plus importantes, se traduisirent par de très nombreuses publications sur la psychologie analytique, la psychologie des complexes et la mythologie. En 1933, il reprit ses cours à l'école polytechnique fédérale de Zurich et, en 1944, il fut appelé en qualité de titulaire d'une chaire de psychologie médicale à l'Université de Bâle. Il est décédé le 6 juin 1961.

80 cts Auguste Piccard - Nés le 28 janvier 1884 à Bâle, les frères jumeaux Auguste et Jean Piccard étudièrent à Zurich, l'un la construction des machines, l'autre la chimie. Après l'obtention du diplôme, Auguste se livra à de nombreuses ascensions en ballon de caractère scientifique. En 1922, il se rendit à l'Université libre de Bruxelles où il étudia les rayons cosmiques. Le 27 mai 1931, il atteignit l'altitude de 15 946 m. Le 18 août 1932, il monta à 16 940 m. Il se tourna ensuite vers les profondeurs marines. Avec son bathyscaphe "Triest", il descendit jusqu'à 3 150 m. Il mourut le 25 mars 1962 sur les rives du Léman.

4e

N° lot	Pays	Description	Etat	Cote	Départ	Adjudés à	
115	Belgique	1284-5;1290-92;1306	XXX	57	29		
116		1399-1403	XXX	65	32		
117		1419-21	XXX	70	35		
118		1427-31	XXX	60	30		
119		1437-42	XXX	135	67		
120		1454-55	XXX	60	30		
121		1456-60	XXX	100	50		
122		1463-65	XXX	145	72		
123		1470-73	XXX	100	50		
124		1474-77	XXX	100	50		
125		1492-95	XXX	105	52		
126		1499	XXX	45	22		
127		1505-07	XXX	70	35		
128		1513	XXX	70	35		
129		1519-22	XXX	110	55		
130		1532-35	XXX	120	60		
131		1539-40	XXX	50	25		
132		1547-48	XXX	85	42		
133		1557-60	XXX	110	55		
134		1564-65	XXX	60	30		
135		1571-72	XXX	60	30		
136		1588	XXX	65	32		
137		1590	XXX	75	37		
138		1599-1600	XXX	50	25		
139		1605-07	XXX	175	87		
140		1610-13	XXX	120	60		
141		1627-35	XXX	875	437		
142		1639	XXX	50	25		
143		1652-55	XXX	145	72		
144		1662-65	XXX	200	100		
145		1666	XXX	65	32		
146		1677-82	XXX	500	250		
148		1695-98	XXX	200	100		
149		1705-06	XXX	80	40		
149		1708-11	XXX	170	85		
150		1725	XXX	65	32		
151		1738-41	XXX	150	75		
152		1759-61	XXX	175	87		
153		1785-88	XXX	180	90		
154		1789-94	XXX	370	185		
155		1795	XXX	30	25		
156		1778	XXX	95	47		
157		BF 43	XXX	65	32		
158		BF 44	XXX	55	27		
159		BF 45	XXX	55	27		
160		BF 46	XXX	250	125		
161		BF 47	XXX	100	50		
162		BF 48	XXX	200	100		
163		1267 (4)	XXX	650	325		
164		1727	XXX	225	112		
165		1851	XXX	50	25		
166		1836	XXX	50	25		
167		1816-21	XXX	300	150		
168		1840-41	XXX	75	37		
169		1843-48	XXX	160	80		
170		France	1695-98	XXX	6,50	26	
171		Vatican	302-09 Exprès 15-16	XXX	7,25	29	
172			380-82	XXX	3	12	
173			410-12	XXX	4,75	31	
174			478-21	XXX	4,50	30	



**PREMIER
SALON DE LA
CARTOPHILIE**

**EERSTE
PRENTKAARTEN
SALON**

*Dans les salles
de l'EMMULATION
Place du ~~XX~~ Août*

*In de zalen van
"EMMULATION"
Place du ~~XX~~ Août*

*Le samedi 7 octobre
78, à partir de 14
heures et le dimanche
8 octobre à partir
de 9 heures*

*Zaterdag 7 oktober
1978 vanaf 14 uur
en Zondag 8
oktober van 9 u. af*

L I E G E

RENSEIGNEMENTS ET CONDITIONS DE PARTICIPATION POUR LES VENDEURS
ET ECHANGISTES A - DEELNEMERS VERKOPERS EN INLICHTINGEN EN
VOORWAARDEN VOOR VERZAMELAARS BIJ

MICHEL GARWEG
RUE HORS-CHATEAU, 84
4000 - LIEGE (Belgique)